

LETTRES & LCA

Lettre d'information de l'Académie de Rennes #2

Éditorial

• La mise en oeuvre des nouveaux programmes de lycée

Ces dernières semaines vingt-huit formations aux nouveaux programmes du lycée ont été organisées. Elles ont été animées par les IA-IPR de Lettres sur l'ensemble du territoire dans les réseaux privé et public et ont réuni les enseignants de français des lycées. Elles concernaient les programmes de Français, de Littérature, Langues et Cultures de l'Antiquité (enseignement de spécialité et option) et l'enseignement de spécialité Humanités, Littérature et Philosophie, en collaboration avec notre collègue IA-IPR de Philosophie. Nous vous remercions de votre investissement et de la richesse de ces journées : nous avons rencontré de nombreux enseignants dans toute l'Académie ce qui a permis des échanges fructueux. Comme nous l'avions annoncé lors des formations, les supports que nous avons utilisés sont joints à cette lettre, accompagnés des documents qui pourront vous aider à mettre en oeuvre le programme avec vos classes de Première. Ils reflètent les échanges que vous avez construits les uns avec les autres et les propositions que vous avez pu formuler lors de ces différentes journées. Nous sommes également en attente de la publication de ressources au niveau national.

• La formation académique en 2019-2020

Ces formations liées aux nouveaux programmes sont venues bousculer le planning initial du Plan Académique de Formation (PAF) 2018-2019 et ont nécessité plusieurs annulations. Le projet de PAF 2019-2020 prévoit de reprendre ces formations auxquelles vous aviez pu vous inscrire. Les nouveaux programmes du lycée continuent par ailleurs d'interroger les pratiques professionnelles : les formations récentes seront poursuivies et approfondies l'année prochaine dès septembre-octobre pour la spécialité HLP, et de nouveaux dispositifs seront inscrits au PAF pour répondre aux attentes que vous avez exprimées et construire le continuum collège-lycée en particulier dans les domaines de l'étude de la langue et de la lecture. Des groupes de ressources ou des cercles apprenants permettront aussi d'enrichir échanges et réflexion dans une dynamique collaborative.

*

Nous vous remercions de bien vouloir prendre connaissance des recommandations formulées à l'approche de la session 2019 des EAF (jointes à cette lettre d'information) et savons pouvoir compter sur votre investissement pour le bon déroulement de l'ensemble des épreuves certificatives déjà en cours ou à venir.

Pour l'équipe des IA-IPR de Lettres de l'Académie de Rennes,
Mathilde Foucherault et Miguel Degoulet



Du côté des textes officiels : le lycée

>>> Pour le Français :

- les **programmes** des classes de Seconde et de Première au Bulletin officiel spécial n°1 du 22 janvier 2019 ([LIEN 2nde](#), [LIEN 1ère](#)),
- le « **Programme national d'œuvres** pour l'enseignement de français pour l'année scolaire 2019-2020 » au Bulletin officiel n°14 du 4 avril 2019 ([LIEN](#))
- la définition des **épreuves** anticipées au Bulletin officiel n°17 du 25 avril 2019 ([LIEN](#)),

>>>> Pour la spécialité « Humanités, littérature et philosophie » :

- le **programme** pour la classe de Première au Bulletin officiel n°14 du 4 avril 2019 ([LIEN](#)),
- la définition des **épreuves** de contrôle continu en classe de Première au Bulletin officiel n°17 du 25 avril 2019 ([LIEN](#))
- les **sujets « zéro »** pour la spécialité « Humanités, littérature et philosophie » ont été publiés sur ÉDUSCOL le 5 juin 2019 ([LIEN](#))

>>>> Pour la spécialité « Littérature, langues et cultures de l'Antiquité » :

- les programmes pour la spécialité « Littérature, langues et cultures de l'Antiquité » au Bulletin officiel spécial n°1 du 22 janvier 2019 ([LIEN](#))
- la définition des **épreuves** de contrôle continu en classe de Première au Bulletin officiel n°17 du 25 avril 2019 ([LIEN](#))

>>>> Pour l'enseignement optionnel « Langues et cultures de l'Antiquité »

- les programmes des classes de Seconde et de Première au Bulletin officiel spécial n°1 du 22 janvier 2019 ([LIEN 2nde](#), [LIEN 1ère](#))

>>>> Pour l'enseignement « Culture générale et expression » des sections de techniciens supérieurs :

- le nouveau thème « À toute vitesse ! » pour les sessions 2020 et 2021 au Bulletin officiel n°10 du 7 mars 2019 ([LIEN](#))

Les ressources pour l'enseignement du Français au lycée qui accompagnent cette lettre

Comme nous avons pu l'annoncer lors des formations aux nouveaux programmes du lycée, l'envoi de cette lettre d'information est l'occasion pour nous de vous transmettre un certain nombre de documents :

- Le **diaporama** qui a été utilisé par les IA-IPR pour présenter les nouveaux programmes,

- Les **ressources** amorcées par les formateurs et les IA-IPR et enrichies à l'occasion des échanges avec les professeurs au fil des formations, pour *Les Fables* de La Fontaine, *Le Rouge et le Noir* de Stendhal et *Les Fleurs du Mal* de Baudelaire,
- Deux exemples de **parcours** : *Les Fables* et *Alcools*,

Tous les documents sont joints à ce message au format .pdf et disponibles sur Toutatice.

NB : Deux exemples de séquence « Méditerranée » (programme de LLCA) et d'autres documents sont également disponibles sur Toutatice pour prolonger les réflexions conduites pendant les formations ([LIEN](#)).



Du côté des textes officiels : le collège

Au collège, les « Attendus de fin d'année et repères annuels de progression » pour les cycles 2, 3 et 4 ont été publiés au Bulletin officiel n°22 du 29 mai 2019 ([LIEN](#))

L'expérimentation d'un enseignement « Éloquence » en classe de troisième est l'objet d'une page sur ÉDUSCOL, qui précise le cadre, les enjeux et le périmètre, ainsi que la mise en oeuvre ([LIEN](#))

Expérimentation de l'enseignement « éloquence » en classe de troisième

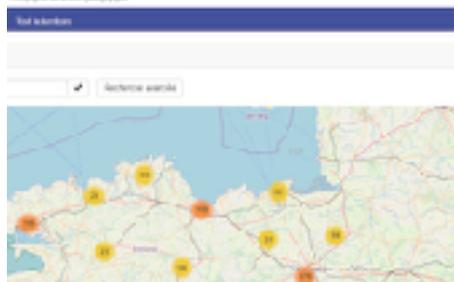
L'Académie de Rennes participe à une expérimentation nationale : un enseignement d' « éloquence » sera mis en place à la rentrée dans un petit nombre de collèges. Il s'agit d'un enseignement d'une demi-heure par semaine, en classe de troisième, pris en charge par un(e) enseignant(e) de Lettres.

L'enjeu, essentiel, est de construire avec les élèves d'authentiques compétences d'expression orale. Dans ce cadre, l'oral pourra être envisagé dans toutes ses dimensions : pratique individuelle et collective, apprentissage de la parole et de l'écoute, mise en jeu du corps, construction de compétences psycho-sociales. Les techniques de la voix et du discours seront des appuis à la prise de parole autonome des élèves et non un objectif de l'enseignement. Apprendre à prendre la parole, oser affirmer sa voix, savoir écouter l'autre et élaborer une pensée par le débat sont des compétences langagières tout autant que des compétences citoyennes. Il est donc important d'accompagner tous les publics dans cet apprentissage, avec une attention particulière à ceux pour qui oser parler est si difficile.

L'enseignement de l'éloquence, tout en développant des compétences d'argumentation, s'associera aux parcours artistiques et culturels et pourra s'appuyer sur les ateliers théâtre mis en place dans les établissements. Il nous semble important que la culture soit le point d'appui de la parole, la nourrisse et lui donne sens afin que nos élèves puissent porter une parole authentique : incarnée, vivante et libre.

Cartoun, consulter et déposer des fiches pédagogiques en Lettres et LCA

Cartoun »



Cartoun est un service d'**apprentissage entre pairs**, contient près de 90 fiches en Lettres et LCA, parmi environ 1200 fiches couvrant toutes les disciplines et cycles.

Les différentes fiches en Lettres proposent des **activités** très variées :

- activité sur tablettes pour identifier les classes grammaticales au cycle 3,
- mises en ligne de productions d'élèves grâce à des outils comme Madmagz ou Calaméo (livret en 6^e autour des *Métamorphoses*, magazine sur les *Misérables* ou la République romaine).
- projets favorisant l'oral et la lecture, à l'image de la création de « booktrailers », par exemple.
- usage des réseaux sociaux comme la « Twictée », une « écriture oulipienne sur Twitter » ou encore la réécriture d'un roman sur Instagram.

La plupart des fiches ont été produites par des enseignants et enseignantes de l'Académie de Rennes. En fonction de leurs choix, vous aurez la possibilité de les contacter ou même d'assister à une séance en présence.

Pour retrouver toutes ces fiches : <https://cartoun.education.fr>

Éduthèque



Ce service s'adresse à tous les enseignants du premier et du second degré et leurs élèves. Il rassemble des ressources pédagogiques structurées avec de grands **établissements publics à caractère culturel et scientifique**. Trois exemples de ressources à exploiter en Lettres :

- « **théâtre en acte** » qui propose des dossiers très complets avec des fiches pédagogiques, des extraits vidéo, des comparaisons de mises en scène, des liens pour approfondir. L'offre est très variée et couvre les pièces classiques, le théâtre moderne mais aussi des œuvres jeunesse,
- « **cinema.lesite.tv** » qui donne accès, en téléchargement ou visionnage direct, à des films du patrimoine international,
- « **classes.bnf.fr** » (disponible hors portail eduthèque) met à disposition des dossiers, des documents iconographiques, des livres numériques à l'adresse des enseignants et des classes.

Site : <https://www.edutheque.fr>